Bonjour à tous ! Voici le dernier Riomont avant la rentrée. Au programme les infos des associations, quelques rappels et le forum des associations . **Bonne lecture !**



Nouvelles permanences de la mutuelle communale Entrenous

Des nouvelles permanences auront lieu à la mairie de Réaumont aux dates suivantes :

Mercredi 3 septembre de 14h00 à 17h00

Mercredi 1 octobre de 14h00 à 17h00

Mercredi 26 novembre de 14h00 à 17h00

mercredi 10 décembre de 14h00 à 17h00

Pour toute demande (renseignement, prise de rendez-vous) veuillez contacter le 09.69.39.73.38

Signature de la convention de mise à disposition de la licence IV de la commune à l'établissement Cottage Events



Le 22 juillet dernier, Patrick MOREL a signé avec Mme Patricia THÉRÉNÉ et M. Gaëtan REFANO, gérants de l'établissement COTTAGE EVENTS cette convention de mise à disposition de la licence IV.

Pour rappel, cette licence IV a été rachetée par la commune au bar-tabac « Chez Joëlle » suite à la ces-

sation d'activité de celui-ci en août 2024.

Afin de promouvoir le commerce et faire perdurer l'implantation d'un débit de boisson sur la commune, le conseil municipal a décidé d'en confier la gestion à cet établissement situé à Réaumont, au 100 Chemin des Agnelées.

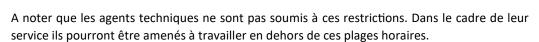
VIE COMMUNALE

Nuisances sonores

Afin de respecter la tranquillité de vos voisins, effectuez vos travaux de jardinage ou bricolage aux horaires prévus par l'arrêté préfectoral de l'Isère n°97-5126

- Jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h à 19h30
- Samedi de 9h à 12h et 15h à 19h Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Les bruits de tondeuse par exemple qu'elle soit thermique ou électrique, sont concernés par ces horaires.



Taille des arbres et des haies

Avez-vous pensé à tailler vos arbres et haies en bordure de routes ? Non seulement l'élagage est obligatoire mais cela permet de préserver la sécurité des personnes et des véhicules de passage sur la voirie.

Les agents de collecte sont régulièrement confrontés à ce problème : griffures sur le visage, blessures, dommages sur le camion... Alors si ce n'est déjà fait, il est temps d'élaguer arbres, arbustes et haies ! On compte sur vous !

Réception des travaux de sécurisation de la voirie

L'opération de sécurisation de la voirie est achevée, les travaux ont été régulièrement réceptionnés.

Le village dispose désormais de différents aménagements de voirie (bordures, travaux d'enrobés, panneaux, marquage, etc.) sur les endroits stratégiques.

L'opération s'élève à 137 501.94 € HT.

La commune remercie les financeurs :

L'état (DETR) : 25 440 €

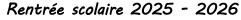
Fonds de concours du Pays Voironnais : 17 180 €

Département de l'Isère : 40 000 €

URLIQUE PRANÇAISE TURE DE L'ISÈRE COmmunauté du Pays Voironnais







La rentrée scolaire est le lundi 1er septembre.

Une visite de l'école maternelle pour les nouveaux élèves est prévue le vendredi 29 août à 11h30.

Les horaires d'ouverture de l'école maternelle MADIBA sont les suivants :

Lundi / Mardi / Jeudi et Vendredi : 8h40-11h40 et 13h40-16h40 La garderie du matin ouvre à 7h30 et ferme à 18h00 le soir.

Afin de pouvoir inscrire vos enfants aux services périscolaires (Cantine et Garderie) vous devez avoir renseigné votre compte sur ISSILA, le logiciel d'inscription. Si vous rencontrez des difficultés, merci de vous rapprocher du secrétariat de mairie. Nous souhaitons une bonne rentrée à tous les enfants!

Pour contacter **l'accueil de l'école** merci de contacter le numéro suivant : **04 76 91 53 93** Pour contacter **le périscolaire** merci de contacter le numéro suivant : **04 58 17 45 66**

Rappel : les inscriptions pour les séances de judo sont ouvertes (plus d'infos sur le Riomont du mois de Juin)



VIE COMMUNALE

Petits Potes



L'été se poursuit à Saint-Cassien : le cœur vert est partiellement recomposé!

Cet été, le centre de loisirs Les Petits Potes a embarqué les enfants dans une aventure extraordinaire à Saint-Cassien! Les enfants ont pour mission de percer le mystère du Cœur Vert, une pierre d'émeraude aux pouvoirs exceptionnels... Chaque semaine, un grand jeu est organisé pour retrouver un morceau de ce cœur vert et pour le moment nos aventuriers ont su être à la hauteur!

Pour ce mois d'août, une grande cérémonie avec un spectacle sera proposée et ouverte à tous le vendredi 22 août à 18h à Saint -Cassien ou dans la salle polyvalente de La Murette en cas de pluie. Nous vous invitons donc à venir voir nos petits artistes et à venir boire un verre ensemble pour clôturer l'été.

Pour les retardataires, il reste encore quelques places disponibles en août, donc n'hésitez pas à faire vos demandes d'inscriptions via le portail famille. Vous trouverez les programmes détaillés sur notre site internet www.lespetitspotes.org.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là!

Dès la rentrée, rendez-vous à Charnècles pour de nouvelles découvertes!

Les mercredis reprennent sur la commune de Charnècles dès septembre. Et grande nouveauté cette année : Les inscriptions ouvriront le 20 août à 18h sur le Portail Famille, pour toute l'année scolaire, et non plus seulement pour la période septembre-octobre.

Au programme cette année : un voyage de découvertes !

Les mercredis de Septembre - Octobre : À la découverte des métiers Les mercredis de Novembre - Décembre : À la découverte de l'espace Les mercredis de Janvier - Février : À la découverte des arts du cirque Les mercredis de Mars - Avril : À la découverte de nos émotions Les mercredis de Mai - Juin : À la découverte des fables de La Fontaine

Côtés bénévoles : une belle dynamique pour cette première partie d'année !

L'année a démarré fort pour l'association Les Petits Potes avec de beaux projets et une belle énergie bénévole. Nous poursuivons actuellement les **réunions avec les mairies partenaires** afin de **renouveler notre convention** et continuer à construire ensemble une offre de loisirs de qualité.

Une nouveauté : la création de la "Gazette des Parents Bénévoles et des Adhérents", un petit journal mensuel pour partager nos actualités, idées et coups de cœur !

Le ciné-lune du 19 juillet : Notre ciné plein air, avec la projection du film " Le Voyage dans la Lune" de Rasmus A. Sivertsen, aura été un moment festif et convivial qui a rassemblé une 40ene d'adhérents. Nous remercions encore une fois la pizzeria Chez Clairette pour ses superbes pizzas qui ont ravi les papilles des participants !

À venir : les préparatifs de notre grande soirée Halloween ont commencé ! Elle aura lieu le 24 octobre, et s'annonce encore plus mystérieuse et diaboliquement amusante que jamais.

Nous lançons un appel à bénévoles : si vous avez envie de rejoindre l'équipe pour aider à l'organisation de cet événement (décors, animation, logistique, accueil...), n'hésitez pas à nous contacter. **Votre soutien et votre énergie nous seront précieux!**

Bel été à tous!

TI FORME : un bilan positif de la saison !

Une grande majorité des adhérentes s'est retrouvée fin juin lors de l'assemblée générale, sous les couleurs de l'été 😂

Le bilan est plus que réjouissant, avec 40 cours assurés et des sportives assidues tout au long de l'année.

En prime chacune possède désormais son t-shirt personnalisé afin de connaître tous les prénoms (9)

De bonne augure pour la suite!



INFORMATIONS



Toute personne de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Les pièces à fournir sont : le livret de famille, une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Cette démarche est **obligatoire** et nécessaire pour permettre l'inscription à la plupart des examens (baccalauréat, BEP, CAP ...) ou à l'examen du permis de conduire, par exemple.



Récupération des poubelles

Il est rappelé, pour des raisons d'hygiène et pour éviter de retrouver des poubelles renversées sur l'espace public que celles-ci doivent être présentées uniquement la veille du jour de la collecte (le lundi) et rentrées au domicile le soir de leur collecte (le mardi). Merci d'avance pour votre civisme.



Nous vous rappelons qu'en vue de préserver la qualité de l'air dans le département de l'Isère, le brûlage des déchets verts à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel est strictement interdit que se

soit pour les particuliers, les professionnels et les agriculteurs et ce toute l'année. Arrêté préfectoral N°38-2024-07-11-00008.

La mairie de Réaumont organise une manifestation pour mettre en avant les talents de ses habitants. Si vous souhaitez, vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie jusqu'au 31 août 2025.



27-28 SEPT

Mairie Réaumont

Présentation des réalisations artistiques des habitants de Réaumont

Pour plus d'informations :

0476910578

accueil@mairie-reaumont.fr

MAIRIE

Ouverture au public : lun., jeu., vend. 10h-12h00 et mer. 10h-12h/13h-16h.

Urbanisme sur rdv.

Autres horaires d'accueil possibles s

Tél: 04.76.91.05.78 / Ligne Urbanisme: 04.76.93.27.69 / Mail: accueil@mairie-reaumont.fr www. mairie-reaumont.fr

Pour recevoir le Riomont en format informatique, veuillez en faire la demande en mairie.

COMITÉ DE RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION Directeur de publication : Patrick MOREL - ISSN 1274 -7203 -Tirage : 450 exemplaires sur papier recyclé Réalisation et impression - Mairie de Réaumont